



**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Art 28 du CMP**

1. Identification de l'organisme qui passe le Marché :

Communauté de Communes du Pays de Bourgueil

8, rue Fontenelle – BP 8 – 37140 BOURGUEIL

Tél. : 02.47.97.26.50 / Fax : 02.47.97.26.59

Courriel : ccpbourgueil@wanadoo.fr

Pouvoir adjudicateur : Le Président, Jacques GAILLARD

2. Procédure de passation :

Marché à procédure adaptée (Art 28 du CMP)

3. Objet du Marché :

Extension des Bureaux Relais Parc d'Activités de BENAIS/RESTIGNE

4. Critères d'attribution :

Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

5. Retrait du dossier de consultation :

Les dossiers de consultation seront à retirer :

- Par téléchargement sur le site : <https://lechat.aosys.fr>

- Retrait papier en le commandant sur le site (ci dessus), par adresse mail (appeloffres@jeanlechat.com) ou par FAX au 02.47.37.01.50.

6. Transmission des offres :

Les offres doivent être transmises à la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil - 8, rue Fontenelle – BP 8 – 37140 BOURGUEIL, en envoi recommandé avec AR ou déposées sur place contre récépissé (**lundi au vendredi 9h00-12h00/14h00-17h00**).

7. Date limite de réception des offres :

Jeudi 1^{er} septembre 2011 à 12h00, au plus tard, à la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil, 8 rue de Fontenelle – BP 8 – 37140 BOURGUEIL

8. Pièces à fournir :

Listées au règlement de la consultation.

9. Renseignements :

Communauté de Communes du Pays de BOURGUEIL – Tél. : 02 47 97.26.50

10. Date d'envoi du présent avis à la publication :

Vendredi 22 juillet 2011